

Les crédits

Le gouvernement ontarien a subi une plus forte réduction des paiements fédéraux au chapitre de l'assistance sociale que huit autres des provinces. Le gouvernement fédéral a maintenu sa part à 50 p. 100 pour huit d'entre elles, mais il l'a réduite à 31 p. 100 pour l'Ontario. La seule autre jusqu'ici dont les paiements ont été réduits à moins de 50 p. 100 est la Colombie-Britannique. Nous n'en avons pas encore entendu parler.

L'Ontario a perdu un très fort montant d'argent sur lequel elle comptait de la part du gouvernement fédéral pour financer certains de ses programmes. C'est ce qui explique les mises à pied.

M. Tobin: La question.

M. Heap: Cela expliquerait des mises à pieds dans n'importe quelle autre province. Puisqu'il m'a déjà interrompu, je demanderais au député de nous expliquer maintenant la décision dont témoigne la déclaration du premier ministre de Terre-Neuve concernant les frais d'utilisation des services. Il a laissé entendre qu'on aurait de meilleurs soins de santé si l'on demandait à ceux qu'on appelle les riches de payer davantage, mais sans déterminer à quel point de l'échelle de revenus ces frais d'utilisation commenceraient à s'appliquer, et sans dire si une contribution autre que publique au financement des soins de santé ne compromettrait pas les soins de santé pour la grande majorité des Terre-Neuviens de même que pour la grande majorité des Ontariens.

Je demanderais au député de nous expliquer la position du premier ministre de sa province.

• (1140)

M. Tobin: Madame la Présidente, le député dit que je l'ai interrompu. Je l'ai effectivement interrompu plusieurs fois pour lui demander de citer ses sources. Il parle de ce qu'aurait apparemment dit le premier ministre Wells, mais j'estime que, dans la mesure où il lui prête des propos, il devrait avoir la délicatesse, la décence et l'honnêteté, en d'autres termes, avoir la conviction de dire la vérité, de rapporter ce qu'a vraiment dit M. Wells et de le citer correctement. Le député ne m'a pas entendu, et cela l'arrangeait bien. Je ne suis pas surpris qu'il ne m'ait pas entendu, car il ne rapporte pas fidèlement ni avec exactitude les propos des premiers ministres de Terre-Neuve et d'autres provinces canadiennes.

Que disent les premiers ministres provinciaux? Ils disent que, si l'on continue à amputer le budget de la santé unilatéralement ou arbitrairement de centaines de millions de dollars et que l'on administre les hôpitaux ainsi que les établissements de santé en tenant pour

acquis que tel montant sera transféré alors que les sommes transférées sont nettement inférieures à celles escomptées, il faut emprunter, pour autant qu'on ait la capacité de le faire. Terre-Neuve ne l'a pas. L'Ontario a peut-être cette capacité, mais celle-ci baisse rapidement. L'Alberta et la Colombie-Britannique l'ont peut-être, mais on ne saurait en dire autant de Terre-Neuve.

Que disent les premiers ministres? Voici ce qu'ils disent: «Si je suis incapable d'emprunter, je dois faire des compressions ou envisager des rentrées de fonds supplémentaires.» Voilà ce qu'ils disent. Le premier ministre terre-neuvien n'a pas dit que son gouvernement avait pour politique d'imposer des frais d'utilisation ou un ticket modérateur. Il n'a pas dit qu'il allait annoncer des frais modérateurs. Il a déclaré: «Voilà vers quoi le système de santé se dirige.» En fait, il voulait ainsi sonner l'alarme.

Le député de St. John's-Est, qui siège en face, sait fort bien que les services de santé dispensés dans sa ville ont subi d'énormes réductions. À l'heure actuelle, les infirmières mènent, dans sa province, une campagne de publicité sur la qualité des soins de santé offerts à Terre-Neuve et au Labrador. Il en est de même au Nouveau-Brunswick, car les infirmières, les principales intervenantes dans ce domaine, s'aperçoivent que le système de santé est malade.

Par contre, ce qui m'inquiète tout autant et, je le dis respectueusement, ce qui est aussi malsain, c'est d'entendre mon collègue dire, et je cite: «Le Nouveau Parti démocratique croit que les réductions et les mises à pied qu'il doit effectuer dans le domaine de la santé ne sont pas, en soi, une attaque contre le principe de l'universalité.»

Je tiens à préciser au député que le Parti libéral du Canada, le Parti libéral tel qu'il est représenté à la Chambre des communes, le Parti libéral tel qu'il est représenté par le chef de notre parti qui s'est rendu à Washington pour défendre le système de santé canadien, ce parti croit que les réductions appliquées de façon unilatérale aux paiements de transfert au chapitre de la santé sont une attaque contre le principe de l'universalité. Nous ne voulons pas jouer sur les mots. Nous savons que c'est à cause de la réduction des paiements de transfert que les gouvernements provinciaux, qu'ils soient libéraux, néo-démocrates ou conservateurs, doivent procéder à des compressions, que des travailleurs sont mis à pied et que la qualité des soins de santé diminue.